



**SCCUQ**  
**bil@n** avril 2014  
**Bilans 2013 - 2014**



## PRÉSIDENCE

# Consolider notre vie syndicale pour se préparer à la négociation

La présidence a été marquée par un roulement important au cours de l'été et de l'automne. La vice-présidente à la convention collective, Gaëlle Breton-Le Goff, a assumé l'intérim à la suite de la démission de Langis Madgin en juin 2013. Marie Blais préside le Syndicat depuis le 7 novembre.

En juin, pour faire face à la crise au sein du Syndicat, les membres du Comité exécutif ont proposé à l'Assemblée générale la formation d'un comité d'enquête, composé de trois ex-officiers de la CSN, visant à faire des recommandations pour améliorer notre vie syndicale.

Le Comité exécutif et l'Assemblée générale ont reçu positivement, le 5 mars, les recommandations du Comité d'enquête. Un plan d'action préparé par l'équipe syndicale (Comité exécutif, CMI et CAART), qui intègre ces recommandations, a été présenté à la mi-avril. Sa mise en place permettra au Syndicat d'être bien préparé lors de la prochaine négociation.

Le Comité exécutif a aussi formé deux sous-comités, un traitant de la révision des statuts et règlements et l'autre de la gouvernance.

Dès le début de leur mandat, les membres du Comité exécutif ont assuré un suivi sur les dossiers de harcèlement psychologique. Lors de plusieurs assemblées générales, les membres du Comité exécutif ont passé un message clair : le harcèlement psychologique n'a plus sa place au sein du Syndicat. Le comité sur la gouvernance s'est rencontré à quelques reprises afin d'élaborer

une politique contre le harcèlement psychologique et sexuel.

### Préparation de la négociation

Aux mois de novembre et décembre, les membres du Comité mobilisation-intégration, en collaboration avec les officiers du Comité exécutif, ont fait une tournée de toutes les assemblées d'unités. En équipe syndicale, nous avons fait le bilan de cette tournée et il a été présenté à l'assemblée générale le 19 mars. L'intégration des chargées et chargés de cours à la vie académique, notamment la représentation au sein des conseils académiques, irrite grandement.

Le *SCCUQ@ctualités* a présenté à l'automne un premier portrait de la précarité de nos membres. À la lumière de la tournée des unités, ce portrait doit être approfondi.

Deux journées de réflexion ont permis de faire le point sur la stabilisation de l'emploi et la formation à distance, avec les autres syndicats de chargées et chargés cours du Regroupement universités de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ). Des pistes de réflexion ont émergé et seront soumises lors d'une prochaine instance.

Un syndicat ne peut parler de négociation sans parler de mobilisation. Plusieurs membres de l'équipe syndicale ont participé à la mi-avril à la formation sur la mobilisation, l'information et la négociation organisée par la FNEEQ. À la suite de cette formation et de la publication du rapport du Comité d'enquête CSN, une réflexion sur

la mobilisation et notamment le rôle des déléguées, délégués syndicaux doit être entreprise.

### Développer des solidarités

À la fin de l'été, le SCCUQ a renforcé ses liens avec la FNEEQ. Par le biais de nos journées de réflexion, les relations avec les autres syndicats de chargées et chargés de cours ont été raffermies.

Au sein de l'UQAM, il y a eu des rapprochements avec le SPUQ et le SÉtuE. L'Assemblée générale a donné un appui unanime à plusieurs revendications du SÉtuE, notamment un plancher d'heures pour les auxiliaires d'enseignement. Deux officières du SCCUQ ont fait des présentations lors d'une activité organisée par le SÉtuE, *À nous l'UQAM*.

### Participation aux consultations de l'UQAM

Le SCCUQ s'est inscrit dans les consultations du recteur concernant le prochain plan stratégique de l'UQAM. Lors d'un conseil syndical tenu en décembre, les membres ont rencontré le recteur et, à la suite de cette rencontre, le SCCUQ a finalisé son avis.

Pour le SCCUQ, l'université doit être accessible, ouverte sur le monde et favoriser le développement et la transmission des savoirs dans une perspective de changement social. L'université doit aussi être un milieu où toutes les personnes y oeuvrant, notamment les personnes chargées de cours, peuvent assurer adéquatement la réussite étudiante. L'avis insiste plus particulièrement sur l'impor-

tance de reconnaître la contribution des chargées et chargés de cours œuvrant au premier et deuxième cycle.

Avec les syndicats et plusieurs associations étudiantes, le SCCUQ a donné son appui pour une politique alternative en matière de surveillance vidéo.

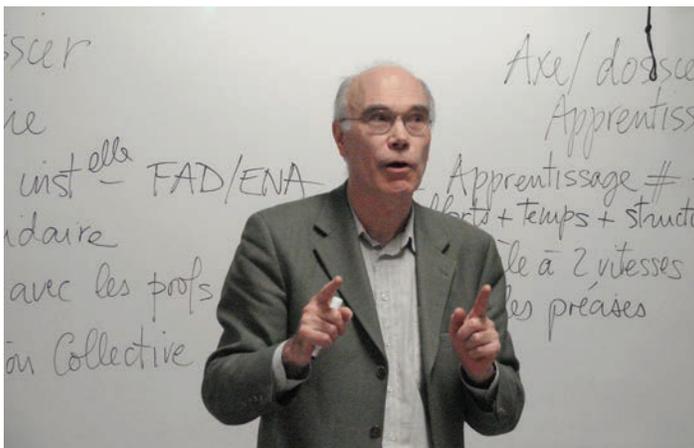
Sur le plan externe, nous avons écrit une lettre au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MERST) concernant la composition du Conseil national des universités. Nous revendiquons une place pour les chargées et chargés de cours au sein du CNU.

### Plus grande cohésion

Afin d'assurer une plus grande cohésion de l'équipe syndicale, tous ses membres ont participé à la version finale de la révision de la politique électorale, du plan d'action visant l'amélioration de notre vie syndicale et aux préparatifs de la prochaine négociation. Les membres de l'équipe ont aussi bonifié les travaux du Comité exécutif concernant le plan stratégique du recteur. L'objectif de ces rencontres est de mettre fin au travail en silo. Une équipe syndicale plus forte défendra plus adéquatement les chargées et chargés de cours.

**Marie Blais**  
Présidente

**Le chargé de cours Henri Lelion a présenté les travaux de son groupe lors de la réflexion sur la formation à distance**



## SECRETARIAT GÉNÉRAL

# Des mesures concrètes pour améliorer la vie syndicale

Au cours de l'année 2013-2014, le Syndicat a tenu 6 assemblées générales, 3 séances du conseil syndical et le Comité exécutif s'est réuni à une quarantaine de reprises. Dans tous les cas, le secrétariat général s'est chargé de la préparation et de la convocation des instances, de la prise de notes lors des réunions, du suivi des résolutions et de la rédaction des procès-verbaux.

Les procès-verbaux de l'assemblée générale et du conseil syndical ont fait l'objet d'un débat et d'un nouveau format permettant à la fois de rendre compte des principaux éléments et enjeux de nos débats en instances tout en évitant une trop grande personnalisation, mais en permettant d'avoir des commentaires nominatifs pour ceux qui le désirent.

Autre nouveauté, les décisions de l'assemblée générale et du conseil syndical sont maintenant archivées sur la partie réservée aux membres du site web du SCCUQ.

Le Syndicat a procédé à l'embauche d'une nouvelle secrétaire pour effectuer les remplacements de la secrétaire régulière, à l'aménagement des bureaux du Syndicat, qui a été légèrement modifié pour améliorer l'ergonomie des postes de travail à aire ouverte, et à la mise à jour du parc informatique.

### Révision des statuts et règlements

Le comité de travail sur la refonte des statuts et règlements a proposé une révision de la politique électorale. Cette nouvelle politique vise notamment à prolonger la durée des mandats des officières et officiers syndicaux de un à deux ans, avec alternance des postes lors des élections annuelles, et à limiter le nombre de mandats à trois consécutifs. Le comité a aussi proposé un projet d'encadrement des procédures d'élection. Ces modifications n'ont pu être adoptées à temps pour les élections de cette année. Ce comité, sous la responsabilité du secrétariat général avec la collaboration des vice-présidences aux relations intersyndicales et à l'information, a le mandat plus général de proposer des changements susceptibles de contribuer à l'amélioration de la vie syndicale et du fonctionnement de nos instances. Ses travaux se poursuivront au cours de la prochaine année.

**Hélène Belley**  
Secrétaire générale

## CONVENTION COLLECTIVE

# Une année de gains à l'aube d'une négociation

Le Syndicat a gagné plusieurs causes en arbitrage au cours de la dernière année. La question de l'adhésion à une assurance invalidité longue durée n'a toutefois pu être réglée. Ce dossier a été discuté à plusieurs reprises en conseil syndical et en assemblée générale sans que nous ayons à ce jour abouti à une décision sur l'opportunité de souscrire à un tel régime d'assurance.

Sur le plan des arbitrages, le SCCUQ a obtenu quelques succès dont l'annulation de la résolution de l'assemblée départementale de Marketing qui interdisait l'attribution en procédure interne d'une quatrième charge de cours aux personnes chargées de cours. L'arbitre dans cette affaire a jugé que « Le fait d'avoir déjà trois charges de cours pour le trimestre n'est pas un empêchement prévu à la convention [d'obtenir une quatrième charge en procédure interne] ».

Nous avons également eu gain de cause dans un dossier concernant la priorité d'embauche des personnes chargées de cours aux postes de professeur. La procédure d'embauche ayant été viciée lors de la réunion de l'assemblée départementale, l'arbitre a demandé à ce que le processus d'embauche soit repris à ce stade. L'arbitre, dans sa réponse à une demande d'éclaircissement, a précisé qu'elle s'attendait à ce que la personne chargée de cours soit embauchée faute de candidature concurrente. Malheureusement, l'assemblée départementale des Sciences de religions s'est prononcée en défaveur de l'embauche de la personne chargée de cours. Nous devons donc com-

paraître à nouveau devant l'arbitre pour les dédommagements à attribuer à la salariée.

Sur le front des assurances, les agentes et agents des relations de travail ont remporté plusieurs victoires. Des salariés qui s'étaient vu indûment couper leurs indemnités de congés maladie ont été rétablis dans leur droit après plusieurs interventions du CAART auprès de la partie patronale. À compter de janvier 2015, les personnes chargées de cours qui donnent des leçons individuelles pour un cumul de 45 h et plus dans un trimestre pourront bénéficier de l'assurance médicament Desjardins payée à 100 % par l'employeur.

Cette année le Syndicat a déposé plusieurs griefs, dont un pour congédiement. Les autres griefs portent sur des ruptures de contrat, des postes de professeur et autres sujets divers.

Les vice-présidences à la convention collective et aux affaires universitaires ont rencontré à quelques reprises les représentants du centre de formation en soutien à l'académique de l'UQAM afin de développer des outils pour améliorer l'intégration des nouvelles personnes chargées de cours au sein de l'Université. Le SCCUQ a par ailleurs participé aux discussions et à l'adoption de la plateforme commune de négociation au sein du Regroupement université de la FNEEQ. Les vice-présidents à la convention collective du Regroupement se rencontrent régulièrement pour échanger sur les problèmes liés à leur convention collective respective.

Notre convention collective arrive à échéance en décembre 2014. Nous commençons les préparatifs de la prochaine négociation de la convention collective. Plusieurs officiers dont les membres du CAART et la vice-présidente à la convention collective ont récemment assisté à une formation sur l'information et la mobilisation dans le cadre d'une négociation collective. Les agents du CAART et une partie de l'équipe syndicale que vous élirez le 23 avril suivront prochainement une formation sur la négociation collective. Nous devrons par la suite, et ceci conformément aux recommandations faites par le Comité d'enquête de la CSN, discuter en assemblée générale du type de négociation que nous souhaitons privilégier. Une fois cela fait, nous pourrions créer un comité de pré-négociation et monter un cahier des charges.

L'année 2013-2014 a aussi été l'année de nombreux changements au CAART. Nous avons accueilli un nouvel agent des relations de travail dans la personne de Kerwin Myler en avril 2013. Karine Lamoureux a été remplacée en février 2014 par Marielle Lacombe. M. Myler est présentement en congé de paternité et est remplacé par Iraj Bazrgari. Du côté des conseillers, Me Émilie Duchesne a été remplacée en octobre 2013 par Me Yves Deslauriers.

**Gaëlle Breton-Le Goff**  
Vice-présidente  
à la convention collective

## AFFAIRES UNIVERSITAIRES

# Une année sous le sceau du 35<sup>e</sup> du SCCUQ et de consultations importantes

L'année 2013-2014 a été ponctuée par la mise sur pied de plusieurs activités liées au 35<sup>e</sup> anniversaire du SCCUQ.

Faire valoir nos compétences et viser l'obtention d'une reconnaissance professionnelle par l'institution d'enseignement qu'est l'UQAM demeure toujours un objectif important. Nos activités du 35<sup>e</sup> anniversaire sont fondées sur une grande fierté de contribuer encore aujourd'hui très activement au développement de l'enseignement universitaire.

La campagne de valorisation de nos membres à la contribution à l'enseignement, à la recherche et à la création lancée en juin dernier auprès de l'ensemble des chargées et chargés de cours s'est avérée être un succès. Plusieurs lancements et vernissages se sont déroulés au lieu social du Syndicat.

### Les dossiers universitaires

En décembre dernier à la suite d'une présentation en conseil syndical, les réponses de notre Syndicat aux grandes orientations du recteur pour son Plan stratégique 2014-2019 ont fait prévaloir nos valeurs axées sur la connaissance, la liberté académique, l'esprit critique, l'accessibilité aux études et la réussite étudiante. Nous devons ensemble maintenir une vigilance accrue pour que l'Université respecte nos revendications tout au cours de son plan stratégique 2014-2019.

Le Comité permanent de révision du règlement no 8 des études de cycles supérieurs se penche actuellement sur des modifications. En parallèle, le Vice-rectorat à la

vie académique a mis sur pied un groupe de travail qui mène une vaste consultation sur les programmes de cycles supérieurs. Ainsi, à la suite de la préconsultation de l'automne dernier, cinq grands thèmes seront abordés de manière plus systématique par l'ensemble des unités : Missions de l'université; Finalités et objectifs des études supérieures; Encadrement des étudiants, des étudiantes, compétences complémentaires; Financement des étudiantes, des étudiants; Marchandisation de l'éducation, relations entre l'université et la société. Les personnes chargées de cours seront consultées dans les prochaines semaines soit par une invitation à participer à une table ronde, à une entrevue ou à répondre à un questionnaire. Des collègues chargés de cours nous représentent sur ces comités. Le SCCUQ vous invite à contribuer à cette vaste opération de consultation.

D'autres dossiers demeurent toujours d'actualité et ont fait l'objet d'interventions de la part de nos commissaires et représentantes et représentants aux instances de l'Université.

Le dossier de révision de la Politique no 23 sur l'évaluation des enseignements a été déposé à la Commission des études le 12 novembre. Plusieurs points ont été identifiés en séance pour l'apport de propositions d'amendements, à la suite d'une concertation entre le SCCUQ et le SPUQ. Ces amendements ont été présentés à la Commission des études le 11 mars. En voici quelques-uns :

- Afin d'assurer la qualité de l'enseignement, les résultats de l'évaluation des enseignements sont acheminés à l'enseignante, l'enseignant et à la direction de l'unité de programmes quelque soit le taux de réponses aux questionnaires. Si le taux de participation à l'évaluation des enseignements est inférieur à 60 %, l'enseignant n'est toutefois pas tenu de déposer l'évaluation des enseignements dans son dossier.

- Pour les activités suivant le calendrier régulier du trimestre, l'évaluation des enseignements se déroule pendant 20 à 30 minutes dans une période de cours spécifiée dans l'entente d'évaluation, entre la 11<sup>e</sup> et la 14<sup>e</sup> semaine de ce trimestre.

Ce dossier est à suivre de près et sera à l'ordre du jour des prochaines séances de la Commission des études.

Le soutien à l'enseignement par les environnements numériques d'apprentissage (ENA) est un dossier actif et concerne également l'ensemble de la communauté universitaire. Une rencontre du Comité de liaison institutionnel (CLI) élargi, à l'automne 2013, à laquelle se sont joints la présidente par intérim du SCCUQ, le vice-recteur à la vie académique, René Côté et le vice-recteur à la vie universitaire, Marc Turgeon, nous a permis de leur signifier nos craintes et les attentes de nos membres quant à l'utilisation de ce support à l'enseignement.

### Notre intégration

Le nombre des projets d'intégration a augmenté considérablement, démontrant ainsi le dynamisme de

nos membres à s'intégrer à la vie académique de leur unité d'embauche. À ce jour, le bilan des projets accordés pour les trois dépôts de l'année, soit mai, octobre et février, est de plus de 200 projets totalisant plus de 700 000 dollars.

Une nouveauté pour l'année 2014-2015, le CLI acceptera des projets d'intégration pour l'accueil des nouvelles personnes chargées de cours. Il s'agit d'une initiative qui contribuera à accompagner nos membres dès leur arrivée et qui constitue une action très concrète de mobilisation à la vie syndicale.

Le Syndicat a invité au début avril les membres, dont les représentantes et représentants des différents comités de liaison locaux, à des ateliers de formation optant pour une formule de consultation par petits groupes. Ces rencontres visaient à clarifier les objectifs de l'intégration et à permettre un encadrement spécifique en préparation des plans annuels d'intégration 2014 dont la date de dépôt auprès du SPE est le 23 mai.

La vice-présidence aux affaires universitaires a également apporté sa contribution au comité de gouvernance qui s'est penché sur la prévention contre le harcèlement psychologique, comité auquel participaient aussi la trésorière et la vice-présidente à la convention collective.

Des soucis de santé durant l'année ont justifié des absences au Syndicat, la vice-présidence aux affaires universitaires a heureusement reçu le support de ses collègues dans la rencontre de son mandat. L'étroite collaboration entre les membres du Comité exécutif et du Comité mobilisation-intégration a permis d'atténuer les effets du congé de maladie prolongé d'une des conseillères au CMI.

**Ginette Prévost**

**Vice-présidente aux affaires universitaires**

## RELATIONS INTERSYNDICALES

# Une année de réflexions, de débats et de solidarité

Le Syndicat a participé au 35<sup>e</sup> congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) en juin, aux conseils fédéraux de la FNEEQ, en mai et novembre, et aux réunions du regroupement université de la FNEEQ.

Le 35<sup>e</sup> congrès du CCMM qui s'est déroulé sous le thème *Notre cœur bat à gauche* a consacré une grande place aux débats sur le renouveau syndical et la formation des jeunes syndicalistes, aux luttes syndicales pour préserver l'ensemble des ser-

FNEEQ au Sommet sur l'enseignement supérieur et élaboré des pistes pour préparer le Forum des enseignants contractuels qui aura lieu en novembre 2014.

La présence du SCCUQ aux assemblées générales mensuelles du CCMM nous a permis de participer aux débats sur la Charte des valeurs québécoises, les élections provinciales et de prendre part aux actions collectives du mouvement syndical montréalais contre la réforme de l'assurance-emploi.



**La Journée de la militance a créé des liens avec des collègues des autres universités montréalaises**

vices publics du réseau de la santé et des services sociaux, aux enjeux du développement durable et également aux actions pour protéger le droit au travail et promouvoir l'éducation.

Les conseils fédéraux ont dressé un bilan de la participation de la

Dans le cadre des célébrations du 35<sup>e</sup> anniversaire du SCCUQ, la vice-présidence aux relations intersyndicales a travaillé de concert avec les agentes du Comité mobilisation-intégration à l'organisation de plusieurs activités intersyndicales pour souligner nos combats syndicaux et les luttes à mener

pour contrer notre précarité et obtenir notre reconnaissance institutionnelle.

Lors de la *Journée de la militance*, des membres du SCCUQ ont discuté, le 24 septembre, avec nos invités de l'Université McGill, de l'Université de Concordia, de l'Université de Montréal et de la FNEEQ des moyens à entreprendre pour améliorer la mobilisation syndicale.

Pour souligner la *Journée nationale des chargées et chargés de cours*, une journée sur le thème *35 ans de luttes et toujours précaires : perspectives de stabilisation de l'emploi* a réuni, le 21 novembre, environ 30 membres pour une première réflexion collective sur la situation d'un corps d'enseignants universitaires à statut précaire. Des présentations, discussions et une plénière ont mis en évidence la fragilité de la situation des personnes chargées de cours. Les postes de chargés de cours annuels, projet-pilote de l'UQAM, et la tâche des chargés d'enseignement de l'Université Laval ont été analysés en tant que modèles de stabilisation d'emploi. Il est évident que la diversité de nos situations rend la création d'un statut unique très complexe.

Un dîner-causerie sur le thème *Femmes du SCCUQ, enseignantes et militantes* a souligné la *Journée internationale des femmes*. Cette rencontre, qui s'est déroulée le 7 mars, a permis de partager nos réalisations dans le domaine de l'éducation et de mettre en évidence l'implication des femmes du SCCUQ dans les luttes politiques et sociales. Des militantes ont traité de l'enseignement d'une chargée de cours dispensé aux femmes amérindiennes; du combat et de la détermination des femmes tunisiennes pour leur autonomie et des problématiques de l'intégration des femmes immigrantes au Québec; du combat contre la violence policière et du travail des femmes : des emplois atypiques et précaires. Le SCCUQ a tenu une demi-journée de réflexion sur la formation à



**La demi-journée de réflexion sur la formation à distance a permis à Stéphane Fauteux, vice-président à la convention collective au SCCUM, de présenter l'état de la situation à l'Université de Montréal**

distance le 28 mars. Des collègues de la Téléq et d'autres universités québécoises dont l'Université de Montréal et de l'Université Laval ont partagé leur expérience de cette nouvelle forme d'enseignement. Ils ont abordé plusieurs problématiques dont la nécessité d'une politique institutionnelle permettant de définir clairement le cadre de l'enseignement à distance, la taille des groupes cours, la qualité de l'enseignement, le fractionnement de la tâche et la rémunération des enseignants qui tiendra adéquatement compte de trois composantes : la conception, la diffusion et l'encadrement des étudiants.

Le SCCUQ a maintenu toute l'année des discussions avec le SPUQ, le SEUQAM, le SÉtuE et des associations d'étudiantes sur des dossiers collectifs qui nous préoccupent : le droit de vote des chargées, chargés de cours aux comités de programme, les négociations des conventions collectives, les évaluations d'enseignement, les budgets d'auxiliaires d'enseignement, l'enseignement à distance, la politique de vidéosurveillance et la finalité des études supérieures.

Le SCCUQ a donné son appui au projet de la *Politique alternative sur la vidéosurveillance* et aux revendications du SÉtuE dans le cadre des négociations de sa convention collective.

Finalement, nos instances syndicales ont accordé des dons de solidarité à des syndicats en conflit (les travailleuses et travailleurs du Provigo Témiscaming, de l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, du Maxi Rouyn-Noranda et des produits de céramique et autres), des organisations de défense et de services pour les femmes (l'Auberge Madeleine, Action travail des femmes, Fondation la Rue des Femmes, Fondation Léa Roback, l'Auberge Transition), un organisme visant une intégration des immigrants (CSAI), des organismes qui mènent des luttes pour les droits des travailleuses et des travailleurs syndiqués et non syndiqués, des organismes de défense et de changements sociaux. Le Syndicat a également soutenu plusieurs mouvements et organismes de solidarité dont Amnesty Internationale, la Fata, le Fonds Avenir Lac-Mégantic, le Centre Saint-Pierre et le Comité Chômage de Montréal. Et des bourses ont été accordées par le SCCUQ à des étudiants de l'UQAM (les bourses SCCUQ Laurie-Girouard et Christiane-Malet et la bourse EUMC).

**Yvette Podkhlebnik**  
Vice-présidente aux  
relations intersyndicales

## INFORMATION

# Mieux se servir du web et débattre en connaissance de cause

La dernière année a été marquée en information par des changements importants sur le web. La production hebdomadaire d'une infolettre a centralisé et réduit le nombre de communications avec les membres pour les informer des activités et des décisions du Syndicat, tout en leur permettant de faire un tour d'horizon de ce qui se passe dans les milieux syndical, social et de l'éducation. L'intégration d'un babillard des membres a permis de faire connaître et de valoriser les conférences ou publications de neuf chargées, chargés de cours, les prix ou autres reconnaissances de cinq collègues et les créations de huit autres personnes.

Le site web a été revampé afin de le rendre plus convivial. Une section débat permet maintenant aux membres de réagir à un *Coup de gueule* ou à un *Face à face* sur des questions d'intérêt. Ils peuvent aussi prendre connaissance des décisions de l'assemblée générale ou du conseil syndical dans une section qui leur est réservée et qui pourrait être bonifiée au cours de la prochaine année. Un *Organigramme* facile à consulter leur permet de repérer et d'entrer en contact avec leurs représentantes et représentants aux différents comités départementaux, facultaires et institutionnels.

Le nouveau site contient également une section *Vidéos*. Produite à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire du SCCUQ, une vidéo retrace les grandes lignes de son histoire tout en y situant l'apport essentiel de huit militantes et militants décédés depuis, soit Marie-Claire Chouinard, Laurie Girouard, Lor-

raine Interlino, Bernard Danseureau, Christiane Malet, Jean-Gilles Godin, Denise Provost et François Cyr. Huit capsules permettent de mieux connaître ces personnes qui ont consacré une bonne part de leur vie à la cause des chargées et chargés de cours.

Tous ces changements découlent, entre autres, d'une consultation des membres effectuée lors des rencontres d'unités facultaires du printemps dernier. Ils ont également eu leur mot à dire pour que les sujets développés par la publication *SCCUQ@ctualités* reflètent leurs préoccupations.

À l'automne, les membres ont pu apprendre que le chargé de cours type au trimestre d'hiver 2013 est une personne de 50 ans en simple emploi, ayant moins de 20 points à sa fiche, gagnant moins de 20 000 dollars à l'UQAM et ayant enseigné 45 heures ou moins. Des conditions qui illustrent bien la précarité dans laquelle vivent de nombreux chargées et chargés de cours. Ce portrait a nécessité de passer au peigne fin les données d'Accent pour les listes de pointage et l'octroi de charges de cours à l'hiver 2013 dans tous les départements, écoles et facultés de l'UQAM et de les comparer avec l'octroi des charges de cours à l'hiver 2008 afin d'en voir l'évolution sur cinq ans.

Le numéro du *SCCUQ@ctualités* de l'hiver a été entièrement consacré à la formation à distance ou en ligne. Pour faire le point sur le développement de ces cours dans l'ensemble des universités québécoises nous avons ouvert nos pages à des collègues des autres

syndicats de chargées et chargés de cours de la Téléq, des universités Laval, de Montréal, Concordia, McGill, de Sherbrooke et des universités du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à Trois-Rivières, à Rimouski et à Chicoutimi. Une première dans notre histoire syndicale.

Les membres du SCCUQ sont maintenant mieux outillés pour réfléchir et participer au débat sur ces grands enjeux qui ne manqueront pas d'influencer leur avenir en tant que chargées, chargés de cours.

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'intégration des personnes chargées de cours, la publication *SCCUQ intervention* a changé de nom pour devenir le *SCCUQ intégration* et sa facture graphique a été revue pour en améliorer la lecture. Deux numéros ont permis de faire le point sur les projets d'intégration au cours de la dernière année.

Le Syndicat a aussi voulu rejoindre les chargées et chargés de cours dans leur milieu de travail en placardant, à trois reprises, des calendriers des activités du SCCUQ dans ses babillards et sur les portes de leurs locaux, et ce dans tous les pavillons de l'UQAM.

Finalement, plus de 200 membres ont pu se procurer une clé USB à l'effigie du 35<sup>e</sup> anniversaire du SCCUQ, contenant le texte de la convention collective... qui vient à échéance à la fin de l'année 2014.

**Richard Bousquet**  
Vice-président à l'information

## TRÉSORERIE

# Une année de budgets spéciaux sans perte de qualité des services

Plusieurs événements ont amené le SCCUQ à dégager au printemps 2013 des budgets spéciaux de l'ordre de 85 000 \$, et ce tout en maintenant la réduction des cotisations et en assurant la même qualité des services aux membres.

À l'automne 2012, nous avons abaissé notre taux de cotisation réduisant ainsi nos excédents devenus trop importants au fil des ans. Dès lors, il fallait s'assurer que nous disposions toujours des sommes nécessaires pour maintenir des services de qualité et pour orchestrer des activités mobilisa-

si dû prévoir une allocation budgétaire spéciale dans des dossiers de harcèlement psychologique et dans la formation d'un Comité d'enquête de la CSN afin de consolider notre vie syndicale et de tourner la page sur certains événements du passé. De plus, des travaux sont en cours afin de doter le Syndicat d'une politique contre le harcèlement psychologique et des règles de régie interne et de saine gouvernance.

Puisque le Syndicat a la responsabilité de fournir aux membres une information financière transparente, compréhensible et accessible à tous, ce numéro du *SCCUQbil@n* comporte, entre autres, des analyses sur les finances de notre Syndicat.

Nous avons une grande responsabilité face à la gestion des libérations syndicales puisque celles-ci

représentent l'un des postes budgétaires les plus importants des charges contrôlables. La gestion de nos placements a demandé une attention particulière afin de développer une bonne stratégie pour obtenir le meilleur rendement possible, tout en protégeant le capital. Pour se faire, des certificats de dépôts ont été jumelés et un échéancier de renouvellement devrait nous permettre de profiter d'une éventuelle augmentation des taux d'intérêt.

À la suite des augmentations récurrentes des honoraires d'audit, le Syndicat a procédé à un appel de services auprès de quatre firmes d'auditeur indépendant. La firme retenue nous permettra de réaliser des économies.

Les chargées et chargés de cours sont confrontés à l'incertitude liée à la précarité durant leur carrière active et cette incertitude les suit à leur retraite à cause du type de régime de retraite. Un support dans ce sens a été apporté grâce à des rencontres individuelles et à des conférences sur la retraite.

Nos représentantes et représentants des personnes chargées de cours de l'UQAM au Comité de retraite du Régime de Retraite des chargés de cours de l'UQ et au conseil d'administration de la Caisse de la Culture, institution financière où nous avons nos avoirs nous permettent d'être représentés dans tous les lieux où nous avons notre mot à dire.

Tout est mis en œuvre pour permettre aux membres de recevoir le meilleur service possible, de voir les intérêts de toutes et tous protégés, tout en permettant à notre Syndicat de s'appuyer sur une solide santé financière.



trices. Une attention particulière a donc été apportée afin de s'assurer que les encaissements provenant des cotisations syndicales se maintenaient au niveau anticipé.

En juin 2013, devant l'évidence que les cotisations syndicales seraient plus élevées que prévu initialement au budget, nous avons procédé à une révision budgétaire. Ceci nous a permis de mettre de l'avant des projets stimulants, dont les activités soulignant notre 35e anniversaire et une réactualisation de notre site web. Nous avons aus-

Marie Bouvier  
Trésorière

## COMITÉ DES AGENTES ET AGENTS DE RELATIONS DE TRAVAIL

# Les exigences de qualification au coeur de nos préoccupations

Le Comité des agentes et agents de relations de travail (CAART) veille au respect de l'application de la convention collective et apporte un soutien aux membres afin de prévenir et régler les problèmes reliés aux relations de travail.

Au cours du dernier mandat, nous avons ouvert 53 cas à l'étude qui se sont ajoutés aux cas toujours actifs de l'année précédente. Le CAART a déposé 23 nouveaux griefs et, de ce nombre, trois ont été portés à l'arbitrage et neuf ont été réglés à la satisfaction des membres impliqués. Il y a également eu six arbitrages découlant des griefs des années précédentes. Outre les recours juridiques, notre rôle consiste à prévenir les griefs et à répondre aux interrogations des membres. Nous sommes donc disponibles pour recevoir les appels ou accueillir à nos bureaux tous les membres qui le souhaitent. Ainsi, plusieurs situations problématiques ont été réglées à la satisfaction de toutes les parties sans avoir eu recours à la procédure de grief.

À raison d'une fois par mois, nous rencontrons nos vis-à-vis patronaux en Comité de relations professionnelles pour discuter des cas à l'étude, des griefs et de tout autre enjeu relatif à la convention collective et à nos conditions de travail. Lors de ces rencontres, des ententes sont parfois conclues et permettent de régler certaines situations. À titre d'exemple, des ententes ont été signées afin de régler des différends touchant le salarial,

les conflits d'horaire de cours, le pointage, le transfert d'EQE, la fiche de recrutement des nouvelles personnes chargées de cours, etc. Le CAART a vérifié tout particulièrement cette année le processus d'embauche des nouvelles personnes chargées de cours afin de s'assurer que celles-ci satisfassent aux exigences de qualification pour l'enseignement (EQE). Un formulaire est désormais obligatoirement rempli par la direction des départements afin d'indiquer si les personnes embauchées répondent aux EQE. Plusieurs départements n'ont eu d'autres choix que de rendre les EQE plus réalistes afin de s'adapter à l'absence de candidat potentiel. Cette révision à la baisse des exigences permet à plusieurs personnes chargées de cours déjà dans le bassin de se qualifier désormais pour des cours auxquels ils n'avaient pas accès dans le passé.

Notre mandat consiste également à faire le suivi de dossiers récurrents ou occasionnels. Chaque trimestre, le CAART vérifie l'éligibilité des personnes engagées pour dispenser des cours retirés de l'affichage en vertu de la clause réserve, soit principalement les étudiants de cycles supérieurs et les personnes de réputation. Le cas échéant, nous déposons des griefs pour faire respecter la convention collective concernant cette attribution par la clause réserve.

### Moyens d'information

Le CAART a organisé au trimestre d'hiver une séance d'information

portant sur les demandes d'EQE et les bourses de perfectionnement. Nous avons participé avec nos collègues du Comité mobilisation-intégration à une journée d'information pour les nouveaux membres où nous avons abordé les points se rapportant à la convention collective. Par le biais de l'infolettre, le CAART a publié de l'information concernant l'attribution des cours, la procédure d'attribution interne, l'échelle salariale et les nouveaux diplômes, l'évaluation des enseignements, les programmes de perfectionnement, le lien d'emploi et le pointage de priorité, les EQE et les congés parentaux.

Nous avons rencontré fréquemment notre conseiller syndical de la FNEEQ, Me Yves Deslauriers, afin de faire le point sur différents dossiers et un de nos agents a suivi une formation auprès de la FNEEQ afin d'offrir un service toujours amélioré et d'étendre ses compétences et connaissances. Nous tenons finalement à remercier Karine Lamoureux, qui a quitté son poste en février, pour sa grande rigueur dans le suivi de ses dossiers et pour la rédaction de la majorité des textes issus du CAART.

*Robert Drouin  
Marielle Lacombe  
Kerwin Myler*

*Agente et agents de relations de travail*

## COMITÉ MOBILISATION-INTÉGRATION

# Retisser des liens et accroître notre solidarité

D'avril 2013 à avril 2014, le Comité mobilisation-intégration (CMI) s'est donné comme défi de retisser des liens entre les membres de notre syndicat; une tâche stimulante, mais tout de même ardue avec une équipe réduite à deux conseillères pendant une partie de l'année.

Le CMI, sous le signe du 35e anniversaire de fondation du premier syndicat de précaires de l'enseignement supérieur, a œuvré pour attirer plus de personnes chargées de cours aux assemblées d'unités départementales. Au total, les conseillères avec la collaboration des membres du Comité exécutif ont rencontré 203 personnes chargées de cours. Les échos recueillis lors de ces assemblées ont fait l'objet d'un bilan qui a été présenté lors de l'assemblée générale du 19 mars 2014. La discussion qui a suivi a été l'occasion de dé-

battre de ce qui nous tourmente le plus en tant qu'enseignantes et enseignants précaires : la probation, la dilution du bassin des chargées et chargés de cours, la précarité et les évaluations des enseignements. Ces débats ont donné lieu à un suivi plus concret et à une dimension plus constructive des assemblées d'unités qui se tiennent annuellement.

Des expositions et des journées à la fois thématiques, valorisantes ou piquantes à l'image des cactus ont également vu le jour.

### Sortir de l'ombre

La mobilisation thématique fait un clin d'œil au slogan du 35e : *La précarité, il est temps d'en finir! La reconnaissance, il est temps de l'obtenir!* Dans cet esprit, profitant de la tribune Mégaphone, le CMI a organisé un premier évènement public afin de crier

haut et fort notre précarité et de sensibiliser la population à nos conditions de travail et d'emploi. Certes, en ce vendredi venteux, la foule n'était pas au rendez-vous, mais ce n'était qu'un début. Pour favoriser une mobilisation plus efficace, notre Comité n'a pas travaillé en silo. Il a pris part, avec la vice-présidente aux relations intersyndicales, à l'importante journée de réflexion sur la précarité des chargées, chargés de cours. Les conseillères ont présenté des analyses sur le statut de personne chargée de cours et sur les projets pilotes des activités connexes.

Du côté de la reconnaissance, la stratégie des conseillères a été de ne pas attendre en silence qu'on l'accorde à nos membres, mais plutôt de mettre en valeur leurs réalisations. C'est ainsi qu'une importante campagne de valorisation a métamorphosé le lieu social du Syndicat au cours de l'année. Dominique Sarrazin a exposé jusqu'au 17 avril ses œuvres récentes réalisées dans le cadre d'une bourse de perfectionnement longue durée. Un midi-conférence de Stéphane Daniau portant sur le potentiel formatif des jeux de rôles ludiques s'est déroulé le 14 mars. Nicole Milette y a exposé ses gravures du 26 novembre au 18 décembre. Marie-Renée Charrest a lancé son livre *1, 2, 3 IMPRO!* en octobre, procédant aussi à une démonstration de jeux dramatiques avec la complicité d'une vingtaine d'étudiants d'ARC et d'enfants et à une exposition de masques de théâtre. Le tout avait débuté par le lancement du livre



La tribune Mégaphone nous a permis de crier haut et fort notre précarité



de Christian Dumais *Enseigner l'oral, c'est possible!* en septembre. D'autres événements sont encore à venir pour donner vie à notre lieu social et c'est sans compter l'assiduité du Comité mobilisation-intégration à recenser vos contributions et réalisations et à les mettre en évidence dans l'infolettre sous la rubrique *Babillard des membres*.

### Des gains importants en CLI

Notre Comité a été proactif lors des rencontres du Comité de liaison institutionnel. En effet, cette année plus de 700 000 \$ ont été attribués lors des trois dépôts. Pour en rendre compte, le CMI a publié deux *SCCUQ-Intégration*. Les gains obtenus lors des différentes rencontres du Comité de liaison institutionnel y ont été évoqués et surtout, nous avons rappelé que l'intégration vise à faire reconnaître la réalité des heures consacrées à l'amélioration de l'enseignement et à la collaboration entre enseignantes, enseignants. La rémunération de l'encadrement aux cycles supérieurs a commencé à être balisée, la

sous-traitance mal ou non rémunérée de cours a été freinée et les projets pilotes liés aux environnements numériques d'apprentissage ont été refusés, puisque, dans les circonstances, ils menaçaient de ne pas rémunérer pleinement notre contribution.

L'intégration c'est aussi une présence effective des conseillères pour accompagner les nouvelles personnes chargées de cours. Encore une fois, en rupture avec le travail en silo au sein de l'équipe syndicale, notre Comité a collaboré avec le Comité des agentes et agents de relations de travail pour organiser une journée d'accueil des nouveaux membres.

### La campagne CACTUS et la fête de Noël

La campagne Cactus a pris son élan lors de l'installation de l'exposition *Parcours des 35 ans du SCCUQ*, laquelle, pour accroître notre visibilité, a envahi les babillards du SCCUQ partout sur le campus. Cette exposition était composée d'archives syndicales retraçant l'histoire des luttes et des enjeux de notre présence à l'université. C'est dans ce contexte que s'est immiscé le cactus, symbole de notre résistance

et de notre ténacité à faire reconnaître nos compétences à leur juste valeur.

La fête de Noël, à l'ITHQ, a été célébrée sous le signe de la solidarité : des boîtes noires faites et décorées à la main, chargées d'une clef USB et d'un marque-page Cactus en signe de détermination et de solidarité, ont été distribuées aux collègues présents à ce repas marquant la fin mouvementée de l'année 2013.

À l'aube de la négociation d'une nouvelle convention collective, chacune, chacun d'entre nous doit sentir qu'il a et qu'il peut prendre du pouvoir sur ses conditions de travail. Cela implique une meilleure connaissance, par les représentantes et représentants, de leur rôle au sein de leur département et au sein de la vie syndicale, des pratiques plus dynamiques et une meilleure collaboration pour assurer la transmission des informations entre l'équipe syndicale et ses membres représentants.

*Marie-Pierre Boucher  
Jawaher Chourou*

*Comité de mobilisation-  
intégration*



*Une vingtaine de nouvelles personnes chargées de cours ont participé à la journée d'accueil organisée à leur attention*

RÉDACTEUR EN CHEF ET DIRECTION  
ARTISTIQUE

RICHARD BOUSQUET  
VICE-PRÉSIDENT À L'INFORMATION

MONTAGE ET RÉVISION D'ÉPREUVES  
VIOLAINE GASSE

IMPRESSION

IMPRIMERIE DE LA RIVE-SUD

PRÉCISION ET REMERCIEMENTS

Les textes de ce numéro du *SCCUQbil@n* se veulent le reflet de ce qui s'est passé au cours de l'année 2013-2014 dans les champs de responsabilité des différents postes du Comité exécutif, du Comité mobilisation-intégration et du Comité des agentes et agents de relations de travail du Syndicat et non le bilan personnel des titulaires de ces postes au sein de l'équipe syndicale. Nous espérons que vous en apprécierez la distinction.

Les membres de l'équipe profitent de l'occasion pour souligner le bon travail de Violaine Gasse au secrétariat et à la permanence du Syndicat. Elle a toujours su répondre à toutes nos demandes, faciliter le travail de chacune et chacun d'entre nous, tout en étant au service de l'ensemble des membres du SCCUQ.

SCCUQ

ADRESSE CIVIQUE

1255, RUE ST-DENIS  
LOCAL A-R540  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2X 3R9

ADRESSE POSTALE

C.P. 8888,  
SUCCURSALE CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H3C 3P8

TÉL. : 514 987-3495

TÉLÉC. : 514 987-8475

WWW.SCCUQ.ORG

ADRESSE ÉLECTRONIQUE: SCCUQ@UQAM.CA

